

Saulnot

Bulletin municipal Juillet 2020



Corcelles - Essouavre - Gonvillars - Malval - Saulnot

SOMMAIRE

1. Présentation
2. Vos nouveaux élus
3. Articles divers
4. Informations pratiques
5. Le mot du Maire

Préambule

Le nouveau conseil municipal a été constitué après une longue période due à la situation sanitaire.

Voici votre premier numéro du bulletin municipal de la commune de Saulnot pour ce nouveau mandat.

Dorénavant, 4 fois par an nous aurons le plaisir de vous retrouver au travers de ce bulletin afin de vous tenir informé de l'actualité de la commune.

Dans ce premier numéro, vous trouverez les visages et les fonctions de vos nouveaux élus, ainsi que quelques informations et infos pratiques.

Nous comptons sur vos remarques afin de faire évoluer ce bulletin et de l'agrémenter des rubriques qui vous intéressent.

Jean-François RIBIERE



Claudine GOUSSET

Premier Adjoint

- Présidente du SIVU
- Fêtes et cérémonies
- Fleurissement, décoration et cadre de vie
- Gestion personnel administratif et personnel du SIVU



Patrick STRAUSS

Deuxième Adjoint

- Référent pole énergie
- Aménagement du territoire
- Communication information APC
- Développement urbain et économique



Jean-Marie ROPP

Troisième Adjoint

- Chaufferie bois & réseau chaleur
- Service technique ateliers et matériels
- Salle polyvalente (fonctionnement)
- Voiries et assainissements
- Forêt



Gilles GOSZKA

Maire délégué de Corcelles

- Finances, budgets et montage des subventions
- Référent de la commune de Gonvillars
- Référent sécurité
- Commission Cimetière



Christelle BILLOTTE

Conseillère municipale

- Commission aménagement du territoire
- Développement urbain et économique
- Forêt



Nathalie DONZE

Conseillère municipale

- Commission Fêtes et cérémonies
- Commission forêt, Salle polyvalente



Béatrice MONNIER

Conseillère municipale

- Commission fêtes et cérémonies
- Commission Fleurissement, décoration et cadre de vie



Liliane RIETZ

Conseillère municipale

- Commission Fêtes et cérémonies
- Commission fleurissement, décoration et cadre de vie
- Commission aménagement du territoire
- Salle polyvalente
- Vice-présidente du CCAS



Régis BAZELIN

Conseiller municipal

- Commission cimetière
- Commission Forêt
- Commission voiries et assainissements



Sylvianne BARROCAS

Conseillère municipale

- Commission fêtes et cérémonies
- Commission fleurissement, décoration et cadre de vie
- Membre du CCAS



Adeline ARNOULD

Conseillère municipale

- Commission Cimetière, commission fêtes et cérémonies
- Commission fleurissement, décoration et cadre de vie
- Commission développement urbain et économique
- Membre du SIVU

SIVU de la Roselière



Suite aux dernières élections, le nouveau conseil du SIVU a été mis en place :

Présidente : Mme GOUSSET Claudine,

Vice-présidents : M. MATHEY Jean-Pierre et M. WALZ Hugo.

Après le confinement, les enseignants, en accord avec les élus des communes concernées ont décidé d'accueillir à nouveau les enfants à partir du 14/05/2020. Dans un premier temps, seule une trentaine d'enfants a repris l'école, toutes les classes n'étant pas encore concernées.

Les gestes barrières ont été suivis strictement pour permettre cette réouverture sans danger pour les uns et les autres : seuls dix enfants étaient autorisés par classe, une personne qui s'occupe habituellement du ménage le soir est intervenue en continu pour désinfecter et les services techniques ont mis en place des barrières pour canaliser les enfants à leur arrivée et départ.

A partir du 22 juin, jour de reprise obligatoire, les effectifs étaient sensiblement au complet.

Nous pouvons dire que cette crise a été gérée au mieux. Nous n'avons eu à déplorer aucun malade de part et d'autre.

Toute l'équipe du SIVU souhaite des bonnes vacances à l'ensemble du personnel enseignant ainsi qu'aux enfants et à leur famille. Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour la rentrée des classes.

9 communes adhérentes
(215 enfants) :

- Chavanne
- Courmont
- Crevans
- Le Vernoy
- Granges le Bourg
- Granges la Ville
- Saulnot
- Secenans
- Villers sur Saulnot

Le patrimoine

Nous avons évoqué la question de l'horloge du bâtiment de l'ancienne mairie. Cela fait quelque temps que cette installation ne fonctionne plus correctement.

Il a été décidé par le conseil de remédier à cette situation avec une remise en état globale.



Restriction d'eau

Arrêté préfectoral n°70-2020-07-20-001 du 20/07/2020 portant limitation provisoire des usages de l'eau.

Les restrictions « Particuliers » ne s'appliquent pas dès lors qu'il y a utilisation d'eaux de pluies récupérées, sauf l'interdiction d'arroser entre 10h et 20h, mais pas d'interdiction pour le goutte à goutte.

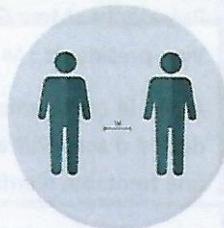
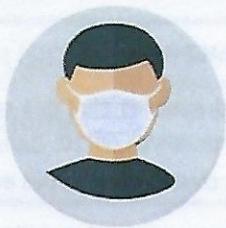
- Piscines privées : interdiction de remplissage pour celles de plus de 2m³, sauf remise à niveau et premier remplissage si chantier débuté avant les premières restrictions;
- Arrosage des espaces verts : Interdiction
- Arrosage des potagers, des massifs fleuris, plantations en contenant, arbres et arbustes plantés depuis moins de 1 an : interdiction sauf de 20h à 10h;
- Lavage des voies et des trottoirs, nettoyage des terrasses et façades : interdiction sauf avec du matériel haute pression
- Lavage de voitures chez les particuliers : Interdiction



(Pour retrouver l'intégralité de l'arrêté préfectoral, rendez-vous sur Saulnot.fr)

COVID-19

RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application

PanneauPocket

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Pas besoin de créer un compte!

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone.

En cas de difficulté pour télécharger l'application, vous pouvez vous rendre à l'APC ou à la mairie afin que l'on vous aide.

facebook

Suivez-nous sur Facebook afin de retrouver toute notre actualité sur

« Commune de Saulnot »



Et bien sûr, retrouvez nous sur internet :

www.saulnot.fr

Horaires pour effectuer des travaux de bricolage/jardinage dont le bruit peut gêner le voisinage :

Du lundi au Samedi: 9h—12h / 14h—19h30

Dimanche et jours fériés: 10h—12h



Mairie

Lundi : 9h-11h

Mardi : 16h-18h

Vendredi : 9h-11h



Agence postale

Lundi : 14h30-18h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h
14h30-18h

Jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 14h30-18h

Samedi : 8h-12h



Déchetterie de Saulnot

Mardi : 9h—12h / 13h30—18h

Vendredi : 9h—12h / 13h30—18h

Samedi : 9h-12h / 13h30-18h



Le mot du Maire

Tout nouveau, tout beau, nous en sommes parfaitement conscients et c'est à nous, uniquement à nous, de faire en sorte que notre enthousiasme ne se ternisse pas au fil du temps.

Saulnot totalise aujourd'hui 752 habitants si l'on se réfère au dernier recensement.

Chacun d'entre eux (fort heureusement), est doté d'un caractère spécifique, et possède ses propres convictions, ce qui impacte obligatoirement sa façon de voir les choses.

Ainsi, il est évident que même munis des arguments qui nous sembleront les plus convaincants, malgré notre meilleure volonté, il nous sera parfois difficile selon le sujet de faire l'unanimité. Cela est normal, mais à mon avis pas nécessairement le plus important, j'en suis convaincu.

Par contre, écouter, respecter chacun, quelle que soit son opinion, est primordial.

Ne faut-il pas écouter, si un jour on veut soi-même être entendu ?

Alors plutôt que de rechercher nos éventuelles différences, concentrons-nous sur ce qui est susceptible de nous rapprocher, sur ce qui peut être notre point de ralliement, je veux parler tout simplement de la commune dans laquelle nous vivons. Oui je dis bien notre commune, quel que soit le hameau ou la rue dans laquelle nous séjournons. Qui d'autres que nous peut se revendiquer d'être de Saulnot ?

Soyons donc tous solidaires pour partager ensemble, les bons comme les moins bons moments, que nous y trouverons.

Au nom du Conseil Municipal que je représente devant vous, je puis vous assurer que nous nous efforcerons de toujours conserver ce filigrane, dans chacune des actions que nous aurons à mener.

*JF Ribière,
Maire de Saulnot*

